



ASIA PACIFIC  
FOUNDATION  
OF CANADA

FONDATION  
ASIE PACIFIQUE  
DU CANADA

# Rapport annuel

2022 - 2023

**SAISIR  
L'OPPORTUNITÉ  
CANADIENNE**

L'année en revue

Notre impact

Dans l'actualité

# DONATEURS

Qui nous sommes

Annexes

Le financement des coûts d'exploitation et des bourses de la Fondation Asie Pacifique du Canada est assuré par un fonds de dotation établi par le gouvernement du Canada. Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance aux personnes, aux sociétés, aux fondations et aux organismes gouvernementaux qui nous ont soutenus dans notre mission de servir de catalyseur et de trait d'union dans les relations entre l'Asie et le Canada.

Voici la liste des donateurs qui ont contribué à rendre notre recherche et nos activités possibles durant l'exercice 2022-2023. Nous les remercions vivement.

100 000 \$  
OU PLUS

**Exportation et développement  
Canada**  
*(pluriannuel, plusieurs projets)*

**Agence fédérale de  
développement économique  
pour le Sud de l'Ontario**  
*(pluriannuel)*

**Affaires mondiales Canada**  
*(pluriannuel, plusieurs projets)*

**Gouvernement de la  
Colombie- Britannique**  
*(pluriannuel)*

**Investir au Canada**

**Ministère des Affaires  
étrangères du Japon**

**Banque Royale du Canada**

**La Financière Sun Life**  
*(pluriannuel, plusieurs projets)*

DE  
50 000 \$ À  
99 999 \$

**Air Canada**  
*(pluriannuel)*

**Supergrappe des technologies  
numériques du Canada**  
*(pluriannuel)*

**Ministère du Patrimoine  
canadien – Fonds pour  
l'histoire du Canada**

**Ministère de la Défense  
nationale – programme MINDS**

DE  
25 000 \$ À  
49 999 \$

BMO  
Bombardier  
Association canadienne des producteurs pétroliers  
Produits forestiers du Canada ltée (Canfor)  
*(pluriannuel)*  
CIBC  
Gouvernement du Québec  
Gouvernement de la Saskatchewan  
Invest Alberta Corporation  
Investissement Québec  
Université McGill  
Mosaic Forest Management  
*(pluriannuel)*  
Conseil de recherches en sciences humaines  
Teck Resources Limited  
*(pluriannuel)*  
Université de l'Alberta  
Université de la Colombie-Britannique  
Université de Toronto  
Université de Waterloo  
Université Western  
Université York

DE  
10 000 \$ À  
24 999 \$

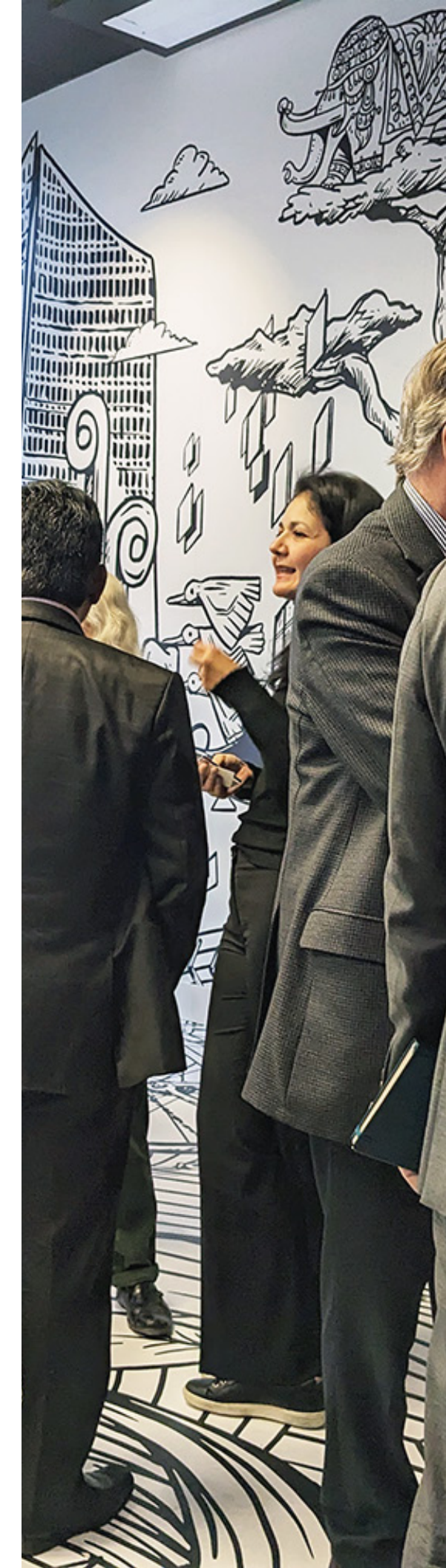
Le Conseil canadien des affaires  
*(pluriannuel)*  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
*(pluriannuel)*  
Corporation commerciale canadienne  
Investissements RPC  
*(pluriannuel)*  
Fasken  
Fiera Corporation  
Gowling WLG  
'International Academy Research and Training Centre'  
McCarthy Tétrault  
McMillan LLP  
'Research Universities' Council of British Columbia'  
Shiseido (Canada) Inc.  
Université de Calgary  
Université d'Ottawa  
Université de la Saskatchewan

DE 100 \$ À  
9 999 \$

Conseil des entreprises de la Colombie-Britannique  
Fonds de solidarité asiatique de CanaDon  
DiliTrust Canada  
ProAssist  
Fondation Sasakawa pour la paix  
Université Simon Fraser

MOINS DE  
100 \$

Two Lions Records  
Centraide de l'Est de l'Ontario



Événement du Haut-Commissaire de l'Inde Sanjay Kumar Verma

L'année en revue

Notre impact

Dans l'actualité

Donateurs

Qui nous sommes

# ANNEXES

États financiers de

## **FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2023

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Asie Pacifique du Canada

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Asie Pacifique du Canada (« la Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada  
Le 10 juillet 2023

## FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2023, avec les informations comparatives pour 2022

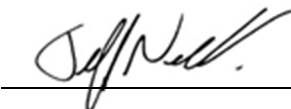
	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	2 007 655 \$	1 612 224 \$
Débiteurs	666 257	235 140
Charges payées d'avance	147 768	523 255
Placements à la juste valeur [note 3 a)]	80 616 830	81 696 973
	83 438 510	84 067 592
Immobilisations corporelles (note 4)	89 161	59 554
Dépôts	37 821	37 821
	83 565 492 \$	84 164 967 \$
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	871 366 \$	490 501 \$
Produits reportés (note 5)	2 263 407	2 651 919
Dépôt de sous-locataire	47 749	73 100
	3 182 522	3 215 520
Obligation au titre des subventions à payer [note 7 c) i)]	366 978	461 673
Incitatifs à la location reportés	—	4 693
	3 549 500	3 681 886
Actif net		
Fonds de dotation affecté [notes 1 et 7 c)]	50 000 000	50 000 000
Fonds non affecté	30 015 992	30 483 081
	80 015 992	80 483 081
Engagements et garanties (note 7)		
	83 565 492 \$	84 164 967 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil,



, administrateur



, administrateur

## FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2023, avec les informations comparatives pour 2022

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Revenu tiré de placements, déduction faite des frais de placements de 446 572 \$ (448 692 \$ en 2022) [note 3 b)]	2 344 751 \$	1 758 833 \$
Financement public direct	3 360 116	1 495 965
Financement du secteur privé	748 656	336 659
Programmes commandités	77 583	77 577
	<u>6 531 106</u>	<u>3 669 034</u>
<b>Charges d'exploitation (note 9)</b>		
Projets	2 715 927	2 216 815
Conférence Canada-en-Asie	1 055 474	–
Programme Kakehashi	1 188 146	405 496
Projet APEC-Canada de partenariat pour l'expansion des entreprises	315 333	261 923
Bourse de recherche McArthur	49 858	104 336
Administration	772 462	871 348
Communication et information du public	403 204	426 767
Installations et amortissement	279 356	352 376
Subventions	422 546	552 630
Secrétariat	348 742	195 011
Conseil d'administration	134 785	135 097
	<u>7 685 833</u>	<u>5 521 799</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	(1 154 727)	(1 852 765)
Gain réalisé sur les placements	2 953 042	4 564 097
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur les placements	(2 265 404)	3 388 655
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(467 089) \$</b>	<b>6 099 987 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2023, avec les informations comparatives pour 2022

	Fonds de dotation affecté	Fonds non affectés	Total
Solde au 31 mars 2021	50 000 000 \$	24 383 094 \$	74 383 094 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	–	6 099 987	6 099 987
Solde au 31 mars 2022	50 000 000	30 483 081	80 483 081
Insuffisance des produits par rapport aux charges	–	(467 089)	(467 089)
<b>Solde au 31 mars 2023</b>	<b>50 000 000 \$</b>	<b>30 015 992 \$</b>	<b>80 015 992 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023, avec les informations comparatives pour 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(467 089) \$	6 099 987 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	39 236	49 402
Amortissement des incitatifs à la location reportés	(4 693)	(9 386)
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur les placements	2 265 404	(3 388 655)
	1 832 858	2 751 348
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(431 117)	(156 894)
Charges payées d'avance	375 487	(80 768)
Dépôts	–	(10 187)
Créditeurs et charges à payer	380 865	(205 075)
Produits reportés	(388 512)	192 947
Dépôt de sous-locataire	(25 351)	73 100
Obligation au titre des subventions à payer	(94 695)	193 191
	1 649 535	2 757 662
Activités d'investissement		
Achat de matériel	(68 843)	(8 422)
Acquisition de placements, déduction faite des prélèvements ou des cessions	(1 185 261)	(2 956 045)
	(1 254 104)	(2 964 467)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	395 431	(206 805)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 612 224	1 819 029
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 007 655 \$	1 612 224 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2023

## 1. Nature des activités

La Fondation Asie Pacifique du Canada (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif consacré aux relations du Canada avec l'Asie et elle a été créée en 1984 par une loi du Parlement. Sa mission consiste à servir de catalyseur et de trait d'union dans les relations entre l'Asie et le Canada. La Fondation a pour rôle de renforcer les liens entre le Canada et l'Asie, son action étant orientée sur huit champs d'activité particuliers, à savoir le commerce et l'investissement, les enquêtes et les sondages, la sécurité régionale, le numérique, les réseaux nationaux, le développement durable, le développement des compétences des Canadiens, notamment les jeunes, en ce qui a trait à l'Asie, et l'amélioration de la compréhension globale des Canadiens de l'Asie et de son influence mondiale grandissante. Son financement annuel provient du revenu tiré d'un fonds de dotation de 50 millions de dollars créé par le gouvernement fédéral en novembre 2005 et d'autres sources. Le montant en capital du fonds de dotation de 50 millions de dollars sera maintenu en permanence.

La Fondation est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance et elle est exonérée de l'impôt sur les bénéfices.

## 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, aux termes de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et reflètent les principales méthodes comptables suivantes.

### a) Comptabilisation des produits

- i) La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation du financement public, du financement du secteur privé et des commandites. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans la période au cours de laquelle ils sont reçus. Les apports affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont dépensés pour la fin à laquelle ils ont été affectés.

Les fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré et au cours du même exercice où les charges connexes sont comptabilisées.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.

- ii) Le revenu tiré de placements est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et il est comptabilisé lorsqu'il est gagné, sauf en ce qui concerne le revenu tiré de placements propres au fonds qui pourvoit la bourse de recherche McArthur (notes 3 et 5), lequel est affecté et reporté à titre de composant du fonds jusqu'à ce qu'il soit employé.



# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation a décidé de comptabiliser ses placements à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats. L'amortissement est effectué selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile estimative de l'immobilisation selon les barèmes suivants.

---

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	De 4 à 6 ans
Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile ou la durée du contrat de location, selon la moins longue des deux

---

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de prestation de services de la Fondation, sa valeur comptable est ramenée à sa juste valeur ou à sa valeur de remplacement.

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés se composent des fonds d'incitatifs à la location reçus des propriétaires. Ces incitatifs sont amortis sur la durée du bail, à titre de diminution des charges locatives.

### e) Subventions

En vertu des exigences liées au fonds de dotation affecté, la Fondation s'engage à fournir du financement lié à divers projets de recherche en matière de diffusion d'information dans la région de l'Asie-Pacifique. Ces engagements sont inscrits en tant que passif au début de la période d'octroi des subventions. Toute insuffisance au titre des subventions réelles effectuées à partir de 25 % de l'obligation relative au financement des subventions annuelles [note 7 c)] est inscrite à titre de produits à recevoir pour l'exercice au cours duquel l'obligation se rapporte.

### f) Ventilation des charges

La Fondation engage certains frais généraux qui sont communs à l'administration de la Fondation ainsi qu'à chacun de ses programmes. La Fondation ventile ses frais généraux en déterminant la meilleure méthode pour répartir chacune des composantes des frais et elle applique ensuite cette méthode systématiquement d'un exercice à l'autre (se reporter à la note 9).

Les frais généraux se rapportent aux ressources humaines, aux technologies de l'information, aux finances et à l'administration. Les frais sont affectés aux ressources humaines et aux technologies de l'information en fonction du temps accordé aux programmes. Les frais sont affectés aux finances et à l'administration en fonction de l'utilisation et des coûts réels.

### g) Avantages sociaux futurs

La Fondation offre un régime à cotisations définies en vertu duquel elle verse des cotisations égales à celles du participant dans le régime enregistré d'épargne-retraite (« REER ») collectif, jusqu'à concurrence de 5 % du salaire brut. Les cotisations au régime sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de l'exercice 2023, la Fondation a engagé des charges liées aux cotisations au titre du REER se chiffrant à 93 616 \$ (95 243 \$ en 2022).

### h) Apports sous forme de services et de biens

La Fondation peut recevoir des apports sous forme de services, y compris des services fournis par les membres de l'équipe de gouvernance, les commanditaires ou les bénévoles chaque année. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsque la juste valeur peut être déterminée et que les biens offerts auraient de toute façon été achetés.

## FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### i) Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises sont ajustés à la date de l'état de la situation financière pour refléter le cours de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis selon le cours de change qui était en vigueur au moment où les actifs ont été acquis ou les obligations, engagées. Les produits et les charges sont convertis selon le cours de change moyen du mois au cours duquel ils sont engagés. Les profits et pertes de change sont pris en compte lors de la détermination de l'excédent des produits par rapport aux charges pour la période.

#### j) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui doivent faire l'objet d'estimations de la part de la direction comprennent la juste valeur des placements ainsi que les provisions pour éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### 3. Placements et revenu tiré de placements, montant net

#### a) Placements, à la juste valeur

Les placements aux 31 mars se composent des portefeuilles suivants.

	2023	2022
Portefeuille du fonds de dotation <i>i)</i>	79 285 116 \$	80 391 893 \$
Portefeuille de la bourse de recherche McArthur <i>ii)</i>	1 331 714	1 305 080
	80 616 830 \$	81 696 973 \$

## FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

### 3. Placements et revenu tiré de placements, montant net

#### a) Placements, à la juste valeur

*i)* Le portefeuille du fonds de dotation comporte les placements à la juste valeur suivants.

	2023	2022
Fonds Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite d'hypothèques	3 472 588 \$	3 467 384 \$
Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme	204 985	1 406 012
Fonds du marché monétaire canadien	80 233	78 071
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC	10 717 980	10 301 624
	14 475 786	15 253 091
Fonds de la Corporation Fiera Capital		
Placements à court terme	33	2 234 354
Fonds d'actions canadiennes	21 402 583	21 665 155
Fonds d'actions internationales	19 671 930	18 460 526
	41 074 546	42 360 035
Romspen Investment Corporation Fonds de placements hypothécaires	8 054 052	7 780 434
Fonds d'Axium Infrastructure	8 089 000	7 664 000
Fondation de Vancouver Fonds de la Fondation Asie Pacifique du Canada	11 562	12 068
CBRE GIP Global Alpha Fund		
CBRE GIP Global Alpha Fund – Parts croissantes	3 950 158	3 734 380
CBRE GIP Global Alpha Fund – Parts de distribution	3 630 012	3 579 532
	7 580 170	7 313 912
VPC	–	8 353
	79 285 116 \$	80 391 893 \$

*ii)* Le portefeuille de la bourse de recherche McArthur comprend les placements du fonds associé au programme de la bourse de recherche McArthur (note 5). Il comporte les placements à la juste valeur suivants.

	2023	2022
Fiera Capital Corporation – Fonds équilibré de DFF	1 331 714 \$	1 305 080 \$

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 3. Placements et revenu tiré de placements, montant net (suite)

### b) Revenu net tiré de placements

Le revenu tiré de placements se compose des éléments suivants.

	2023	2022
Revenu et distributions de fonds propres	1 884 628 \$	1 578 396 \$
Dividende	669 962	482 388
Intérêts	236 733	146 741
	2 791 323	2 207 525
Moins : les honoraires de gestion des placements et les honoraires du dépositaire	(446 572)	(448 692)
	2 344 751 \$	1 758 833 \$

Le revenu reçu, déduction faite des frais engagés relativement au portefeuille de placements de la bourse de recherche McArthur, est reporté et est comptabilisé dans le fonds associé au programme de la bourse de recherche McArthur (note 5).

## 4. Immobilisations corporelles

2023	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	75 297 \$	61 074 \$	14 223 \$
Mobilier et matériel de bureau	276 033	252 288	23 745
Améliorations locatives	67 570	16 377	51 193
	418 900 \$	329 739 \$	89 161 \$

2022	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	133 200 \$	112 846 \$	20 354 \$
Mobilier et matériel de bureau	267 883	240 350	27 533
Améliorations locatives	114 601	102 934	11 667
	515 684 \$	456 130 \$	59 554 \$

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 5. Produits reportés

	Bourse de recherche McArthur	Programme Kakehashi	Autres programmes	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 422 894 \$	822 257 \$	406 768 \$	2 651 919 \$
Fonds reçus	–	803 153	2 509 128	3 312 281
Fonds à recevoir	–	–	472 911	472 912
Produits constatés	(23 102)	(1 202 260)	(2 948 342)	(4 173 704)
Solde à la clôture de l'exercice	1 399 792 \$	423 150 \$	440 465 \$	2 263 407 \$

Au 31 mars 2023, une tranche de 1 331 714 \$ (1 305 080 \$ en 2022) [note 3 a) *ii*] des fonds reportés du programme de la bourse de recherche McArthur était détenue dans des placements et la tranche résiduelle de 68 078 \$ était détenue en trésorerie (117 814 \$ en 2022).

Au 31 mars 2023, les fonds du programme Kakehashi, lesquels étaient non déboursés et reportés, se chiffraient à 423 150 \$ (822 257 \$ en 2022). Le ministère des Affaires étrangères du Japon (le « Ministère ») a confirmé la poursuite du programme au prochain exercice et a déjà déboursé des fonds additionnels à cette fin. La Fondation attend la confirmation du Ministère concernant le report des fonds inutilisés à l'exercice 2024.

Au cours de 2023, la Fondation a facturé des frais administratifs de 14 114 \$ (8 710 \$ en 2022) au programme Kakehashi, suivant les dispositions prévues par l'entente relative au programme. Ces montants sont inclus dans les produits présentés à l'état des résultats.

## 6. Apports sous forme de biens

Au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 31 mars 2023, la Fondation n'a reçu aucun apport sous forme de biens de la part de commanditaires qui serait inclus dans les produits à l'état des résultats.

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 7. Engagements et garanties

- a) Au 31 mars 2023, la Fondation avait trois contrats de location-exploitation liés à ses bureaux, soit deux contrats de location à Vancouver qui viennent à échéance en janvier 2027 et en novembre 2031 et un contrat de location à Toronto qui vient à échéance en mai 2027. Les paiements minimaux futurs au cours des cinq prochaines années se présentent comme suit.

2024	303 319 \$
2025	304 936
2026	307 099
2027	282 589
2028	120 907
Par la suite	432 432
	<hr/>
	1 751 282 \$

Le contrat de location de Vancouver qui vient à échéance en janvier 2027 prévoit un paiement mensuel minimum de 13 188 \$ et fait l'objet d'une sous-location au même taux de 13 188 \$ par mois. Le contrat de sous-location vient également à échéance en janvier 2027.

- b) La Fondation garantit actuellement des cartes de crédit servant à payer les frais de déplacement de ses salariés pour un montant maximal de 190 000 \$ (141 500 \$ en 2022).
- c) En vertu de l'entente liée au fonds de dotation, la Fondation s'est engagée :
- i) à utiliser au cours de tout exercice une tranche minimale de 25 % du revenu tiré du fonds de dotation déclaré dans l'état des résultats du deuxième exercice antérieur pour financer son programme de subventions. Le revenu du Fonds comprend les intérêts sur les placements, les dividendes et les autres revenus semblables, moins les frais de gestion facturés. Les gains ou les pertes réalisés sur les cessions ou les rachats de placements ainsi que les distributions de gains en capital sont exclus du calcul du revenu du fonds qui sera utilisé pour déterminer les subventions.
- Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, l'obligation relative au financement des subventions s'élevait à 413 956 \$ (547 999 \$ en 2022). Ce montant, en plus des insuffisances du financement des subventions de 461 673 \$ (déduction faite de l'insuffisance de l'exercice précédent de 268 482 \$ en 2022), a donné lieu à une obligation totale de 875 629 \$ (816 481 \$ en 2022). Le total des subventions accordées pour l'exercice s'est chiffré à 508 651 \$ (354 808 \$ en 2022) et un montant de 366 978 \$ a été inscrit comme produits à recevoir au titre de l'obligation résiduelle à la clôture de l'exercice (461 673 \$ en 2022).
- ii) à conserver le capital du fonds de dotation de 50 millions de dollars à long terme.

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 8. Risques financiers

- a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fondation subisse une perte financière si ses contreparties débitrices à l'égard d'un instrument financier omettaient de respecter ou d'honorer leurs obligations envers la Fondation. Au 31 mars 2023, la Fondation est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de la trésorerie, des débiteurs, des placements et des dépôts.

La Fondation gère le risque de crédit en traitant avec des banques et des gestionnaires de placement de bonne réputation en ce qui concerne l'investissement dans des instruments, conformément à sa politique d'investissement. L'exposition au risque de crédit découlant des débiteurs est atténuée, car les sommes sont dues par différents débiteurs solvables.

- b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la Fondation s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de suffisamment de fonds pour remplir ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. La direction effectue régulièrement des prévisions à l'égard des flux de trésorerie afin d'assurer que la Fondation dispose de suffisamment de fonds sur demande pour couvrir les charges opérationnelles prévues et pour s'acquitter de ses obligations en ce qui a trait aux subventions qu'elle s'est engagée à accorder, et ce, pour une année.

- c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des cours de marché. Le risque de marché regroupe le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement. Ce risque est géré grâce à des placements dans des portefeuilles diversifiés, conformément à la politique d'investissement de la Fondation approuvée par le conseil d'administration, et à la surveillance de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

- i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt. Les placements de la Fondation qui sont sous forme d'obligations, de fonds d'hypothèques et de fonds de marchés monétaires sont exposés au risque de taux d'intérêt.

# FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

## 8. Risques financiers (suite)

### c) Risque de marché (suite)

#### ii) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours de change. La Fondation effectue des transactions en devises dans le cadre de son mandat. Les fluctuations des cours de change présentent le risque que l'excédent des produits par rapport aux charges et les flux de trésorerie soit touché de façon défavorable.

La Fondation ne conclut pas de contrats de change pour gérer l'incidence du risque de change.

#### iii) Autres risques de prix

L'exposition de la Fondation aux autres risques de prix est essentiellement attribuable aux fluctuations des cours de marché des placements cotés. L'exposition aux variations des cours est gérée en surveillant l'évolution de la conjoncture, laquelle pourrait avoir une incidence sur les cours de marché ou sur les facteurs qui influent sur la valeur de ces placements.

Aucun changement important n'a été apporté à l'exposition de la Fondation aux risques financiers susmentionnés par rapport à l'exercice précédent.

## 9. Ventilation des charges

Les charges liées aux ressources humaines, aux technologies de l'information, aux finances et à l'administration ont été affectées à différents programmes de la manière suivante.

	2023	2022
Projets	1 865 259 \$	1 916 139 \$
Conférence Canada-en-Asie	280 280	–
Programme Kakehashi	104 917	103 005
Communication et information du public	334 329	337 765
Programme de subventions	8 590	4 632
Secrétariat	108 708	100 548
Conseil d'administration	66 283	95 192
Projet APEC-Canada de partenariat pour l'expansion des entreprises	267 270	157 762
Bourse de recherche McArthur	214	384
	3 035 850 \$	2 715 427 \$

